

La Garenne-Colombes

Le blog qui continue à narguer la mairie

LE TRIBUNAL de grande instance de Paris vient de débouter la ville de La Garenne-Colombes : en juillet, elle avait demandé par voie de référé la suppression d'un blog hébergé par l'hebdomadaire « Courier international » et réclamé les coordonnées de ses auteurs. Le blog en question, qui a désormais changé d'hébergeur mais aussi de nom*, utilise comme fil conducteur un pot rouge, faisant référence à une œuvre majeure de l'artiste Jean-Pierre Raynaud, dont la maison-musée a été rachetée par la mairie en 2006.

Des photomontages humoristiques

Sur le blog se succèdent des photomontages humoristiques épinglant la politique municipale en utilisant des pots rouges, achetés par les triblions de la ville 3,99 € chez Castorama. Un des éléments mis en avant par l'avocat pour réfuter l'accusation de contrefaçon.

« Le tribunal a également reconnu que le blog pourrait relever de l'exception de parodie et serait donc susceptible d'échapper au monopole du droit d'auteur », souligne M^e Christophe Bigot, qui avait plaidé le 17 septembre avec le fameux pot rouge de chez Casto.

Pour le collectif d'habitants de La Garenne-Colombes à l'origine du



La ville a été déboutée de son action contre ce blog par le tribunal de grande instance de Paris. (DR.)

blog litigieux, cette décision est un soulagement, même si la ville peut toujours faire appel. « La liberté d'expression a été bien défendue, souligne l'un d'entre eux, mais nous regrettons que la ville ait dépensé l'argent de ses contribuables pour connaître l'identité de ceux qui ne sont pas d'accord avec sa politique. » Outre les frais de justice, la mairie a

été condamnée à verser 1 500 € à « Courier international ». De quoi faire grincer les dents du petit groupe qui souhaite toujours garder l'anonymat. « Jusqu'à présent, le blog était humoristique, comme l'un de ses membres. Il risque fort de devenir sarcastique... »

ANNE-SOPHIE DAMECOUR

* www.lepotrouge.com

Bourg-la-Reine

Pagaille sur l'ex-N 20

AVEC LES VACANCES SCOLAIRES, c'est le retour des grands travaux, ceux qui gênent la circulation. A Bourg-la-Reine, les engins ont fait leur apparition, hier, sur l'avenue du Général-Leclerc, l'ex-N 20. Pendant dix jours, jusqu'au 6 novembre, ils vont procéder à la refaçon de la chaussée de cet axe majeur du sud du département.

Stationnement interdit et trafic sur une seule voie

Toute la journée, de 7 heures à 17 heures, entre la rue de Bièvres et la rue Léon-Bloy, le stationnement sera interdit et le trafic ne se fera que sur une voie. De même, les accès aux rues débouchant sur cette avenue seront fermés mais des déviations seront mises en place. Ce dispositif concerne les rues Jean-Roger-Thorelle, Panorama, Aris-

tide-Briand, Franklin-Roosevelt, Jean-Mermoz, de Dineur, Elie-la-Galais et Armand-Millet. L'ampleur des travaux devrait même restreindre l'accès à certaines propriétés privées.

Les habitants de la D 920, le nouveau nom de cette voie, vont devoir s'habituer à voir des tractopelles devant chez eux. Cette gigantesque cicatrice urbaine, qui coupe les villes du secteur en deux, va subir un lifting dans les années à venir sur Bourg-la-Reine, Sceaux et Antony. Après une vaste concertation, menée ces derniers mois, 2010 sera l'année de l'enquête publique. Ce sera la dernière ligne droite avant le premier coup de pioche, prévu en 2011. A terme, l'avenue sera plus sûre, avec une part belle donnée aux piétons, aux transports en commun et aux circulations douces.

O.B.

NANTERRE

L'université « trop à l'étroit »

L'UNIVERSITE Paris-Ouest Nanterre La Défense souffre d'un très important déficit de locaux », dénonce la fac dans un communiqué. Initialement prévue pour accueillir 16 000 étudiants, l'université en compte 32 000, auxquels il faut rajouter 1 300 enseignants et 700 personnels non-enseignants. La fac dénonce notamment l'incertitude concernant l'affectation des nouveaux locaux de Gennevilliers, qui devraient finalement revenir à l'université de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), et s'insurge contre la « démolition programmée de deux bâtiments » de son site actuel pour l'aménagement de la nouvelle gare de Nanterre-Université. « L'exiguïté des sites pousse l'université à accélérer ses projets de développement dans d'autres lieux, notamment à La Défense ».

Réviser pendant les vacances

BESOIN d'un petit coup de pouce en français ou en maths ? Le service jeunesse de la mairie de Nanterre met en place des stages de révision, pour les collégiens volontaires, jusqu'au 30 octobre, de 10 heures à 12 heures. Ces cours, proposés à des groupes de vingt élèves, sont encadrés par des professeurs. Du 26 au 30 octobre, de 10 heures à 12 heures. Participation au stage en fonction du quotient familial. Inscriptions ouvertes à la maison Daniel-Féry. Plus d'informations au 01.41.37.60.90.

GENNEVILLIERS

170 € pour aider les étudiants

CENT SOIXANTE-DIX EUROS, c'est le nouveau montant de la contribution locale étudiante (CLE), versée sans condition de ressources à tout étudiant âgé de moins de 28 ans, au 1^{er} septembre de l'année universitaire en cours, dont la résidence ou celle de ses parents est à Gennevilliers. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 1^{er} décembre. Lors de l'année scolaire 2008-2009, 762 jeunes ont bénéficié de ce dispositif, censé les encourager à poursuivre leurs études. Par ailleurs, les étudiants inscrits en 1^{er} cycle peuvent désormais se voir accorder, comme ceux des 2^e et 3^e cycles, une aide financière attribuée par la ville s'ils justifient d'un projet innovant, spécifique ou d'études onéreuses.

CLICHY

La place des Martyrs privée de kiosque

L'ACCES à la place des Martyrs-de-l'Occupation-Allemande, entre la rue Martre et le boulevard Jean-Jaurès, reste fermé au public jusqu'à la fin de la semaine : les services techniques procèdent à la dépose de la structure métallique du kiosque à musique. Lequel sera ensuite reconstruit à l'identique. Renseignements au 01.47.15.72.77.

ISSY-LES-MOULINEAUX

Appel à projets en noir et blanc

LE CLUB de photo isséen Zoom 92130 organisera en mars la Coupe de France de photographie noir et blanc au palais des sports Robert-Charpentier. La ville a décidé de profiter de cette manifestation pour créer des événements autour du thème du « Noir et blanc ». Au programme : projection de films, concerts de jazz, concours photos... et, pour boucler son programme, elle fait appel à l'imagination des habitants. Chacun peut proposer une animation au service de la vie associative avant le 10 novembre. Plus d'informations au 01.41.23.80.09. et sur www.issy.com.

LES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES 92

« Le Parisien » est officiellement habilité pour l'année 2009 pour la publication des annonces judiciaires et légales dans les départements 60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94 et 95, par arrêté de chaque préfet concerné.

Constitution de société

Par acte SSP en date du 9 septembre 2009 il a été créé une SARL dénommée

SARL NEGOCIA PHARM

SIEGE SOCIAL : 2 Rue Robert Joyeux Bat A Appt 108 92150 Suresnes

OBJET : Le conseil pour les affaires, la gestion, l'optimisation et l'administration des sociétés partenaires.

CAPITAL : 1.000 euros

GERANCE : Monsieur BOURGOIN Nicolas-2 Rue Robert Joyeux 92150 Suresnes et Monsieur LEVEQUE Pierre-13 Bis Avenue des Meurisiens 94130 Nogent Sur Marne.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Nanterre

Divers société

SCI KAHINA

Au capital de 3 000 Euros

Siège social :

81, rue de Verdun

92220 BAGNEUX

RCS NANTERRE 482 906 443

Suivant l'AGO en date du 31 octobre 2007, les associés ont décidé de transférer le siège social au 94, boulevard Pasteur, 93120 LA COURNEUVE, à compter du 31 octobre 2007. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BOBIGNY.

HS INGENEERING INTERNATIONAL

SARL au capital d'origine de 20 000 Euros

Siège social :

12, rue Boucry

75018 PARIS

RCS PARIS 510 691 322

Aux termes d'une AGE en date du 11 septembre 2009, il a été décidé : de transférer le siège social au 159, boulevard Victor Hugo, 92110 CLICHY ; de nommer Mme DUVAL Lydia, demeurant 116, boulevard Edouard Vaillant, 93300 AUBERVILLIERS, en qualité de gérante en remplacement de M. BENHAMMOU M'BARK, démissionnaire ; de modifier la dénomination sociale qui devient

HS DISTRIBUTION

et de modifier l'objet social qui aura désormais pour activité principale : Centrale d'achat, vente, import-export de tous produits non réglementés dont alimentaires, carnés et autres, et toutes activités connexes, courtages, au lieu de : Entreprise générale du bâtiment, tous

travaux de second oeuvre, rénovations et tous conseils, études et conceptions, l'acquisition, la gestion, la location et la vente de tous biens immobiliers pour son propre compte. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de NANTERRE.

ACTA CONSEIL

SARL au capital de 7700 Euros

Siège social

43 rue Aristide Briand 92300 Levallois

RCS Nanterre 452 841 950

Par décision de la gérance du 19 octobre 2009, le siège social est transféré au 12 rue Edouard Vaillant 92300 Levallois Perret à partir du 19 octobre 2009.

Avis divers

SAINT JAMES MOTO

EURL au capital de 8 000 Euros

Siège social :

96 RUE DU MARECHAL JOFFRE

92700 COLOMBES

RCS N° : 482 009 636 de NANTERRE

L'AGE du 7 Juillet 2009 a décidé la continuation de la société malgré les pertes constatées.

Mention sera faite au RCS de NANTERRE.

VILLE DE CLAMART

Objet : Approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du 23 septembre 2009, le Conseil Municipal a approuvé la modification du PLU de Clamart.

Le dossier de PLU peut être consulté au Service Urbanisme aux jours et heures d'ouverture et sur le site www.clamart.fr

La souplesse d'un quotidien leader en Ile-de-France et Oise